

Extrait du registre
des délibérations de la commune d'Herry
séance du 23/06/2017

- EMPRUNT TRAVAUX RENOVATION MAIRIE

M. le Maire rappelle que pour les besoins de financement des travaux de rénovation de la mairie, il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant de 75 000 €.

Après étude des 3 propositions présentées, celle de la Banque Postale a été retenue, sur une durée de 10 ans au taux fixe de 0,91%.

- ENQUETE PUBLIQUE SOCIETE SIROT

Le projet de renouvellement et d'extension d'une carrière d'alluvions, une installation de traitement des matériaux et une aire de transit de produits minéraux sur les communes de Couargues et d'Herry, aux lieux-dits Les Gravelins et les Coques Chapotées, est actuellement soumis à enquête publique du 21 juin au 20 juillet 2017.

M. le Maire indique que le Conseil Municipal doit se prononcer sur le projet. Après avoir délibéré et au vu de l'avis de l'autorité environnementale, le Conseil Municipal adopte le projet présenté en l'état.

- ENQUETE PUBLIQUE PROJET EOLIEN SAINT-QUENTIN-SUR-NOHAIN ET SAINT-LAURENT-L'ABBAYE (NIEVRE)

Le projet de parc éolien de la Sté EOLE-RES sur des terrains privés, consistant en l'exploitation de 8 aérogénérateurs sur les communes de SAINT-QUENTIN-SUR-NOHAIN et SAINT-LAURENT-L'ABBAYE (NIEVRE), est actuellement soumis à enquête publique.

M. le Maire indique que le Conseil Municipal doit se prononcer sur le projet. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, n'émet aucune remarque sur celui-ci et l'adopte en l'état.

- RYTHMES SCOLAIRES RENTREE SEPTEMBRE 2017

M. le Maire informe que suite à la nomination du nouveau gouvernement et dans le cadre de la préparation de la prochaine rentrée scolaire, le ministre de l'Education Nationale a la possibilité de prendre un décret ramenant les rythmes scolaires à 8 demi-journées hebdomadaires au lieu de 9 actuellement avec les NAP.

Cette proposition a été présentée lors de la campagne des élections présidentielles.

Le conseil d'école du RPI HERRY-FEUX, après consultation des parents d'élèves, a émis le souhait lors de sa dernière réunion de revenir à la semaine de 4 jours dès la rentrée de septembre, sous réserve de la parution du décret ministériel.

Le Conseil Municipal décide de suivre l'avis du Conseil d'Ecole et en conséquence de revenir à la semaine des 4 jours sous réserve de la parution du décret du Ministre et à condition que tous les moyens permettent une bonne rentrée.

